

1 INITIATIVES

Séance photo, collecte de ferraille, vente de protège-livres, etc.

4 FOCUS

Un mois de juin entre bilan et perspectives

6 RENCONTRE

Garantir la liberté de choix pour favoriser l'accueil de tous, avec Gilles Demarquet

7 PERSPECTIVES

Parents éducateurs pour la vie, thème du prochain congrès de l'Apel

8 EN BREF

Règles pour les votes en AG, assurance du local de l'Apel, etc.

n° 156
mai/juin
2023

+ sur apel.fr espace privé

apelinfos

Au cœur de votre engagement



ÉDITORIAL

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,

Quelle séquence politique étonnante autour de la mixité sociale et scolaire !

Nous avons entendu des sociologues analyser des chiffres sans voir qu'il fallait aller plus loin que ceux-ci pour découvrir la vraie réalité sociale de l'Enseignement catholique. Nous avons entendu des politiques parler de réouverture de la guerre scolaire comme en 1984.

Mais le vrai sujet n'est-il pas plutôt que chaque famille puisse exercer sa liberté de choix, quel que soit son milieu social d'origine ? Ce qui suppose que les freins économiques liés au manque d'aides sociales pour la restauration et les transports soient levés, que des contributions différenciées soient appliquées dans plus d'établissements qu'aujourd'hui et que des classes puissent ouvrir là où le besoin est avéré. Ceci nécessite une solidarité entre les familles et une volonté politique de la part des collectivités territoriales.

C'est ainsi que chaque famille pourra faire un choix libre, ce que défend l'Apel depuis sa création.

INITIATIVES

CHATEAUBOURG Une mallette du respect créée par l'Apel

L'Apel Saint-Joseph a organisé en mars un « Mois du respect » et lancé une mallette destinée à circuler parmi les familles.

Rendre vraiment service

aux familles, tel est le désir qui anime la dynamique équipe Apel de l'école Saint-Joseph de Chateaubourg et l'a conduite à mettre en place une initiative originale. « Cette année, indique la présidente, Emmanuelle Babin, nous nous sommes questionnés sur la façon dont l'Apel pouvait être utile aux familles dans leur quotidien. Car si nous nous engageons, ce n'est pas uniquement pour vendre des brioches ! Nous nous sommes dit que nous avions sans doute un rôle à jouer en matière d'information et de prévention. » L'Apel a finalement retenu un thème porteur, celui du respect, autour duquel elle a organisé des actions un mois durant, grâce au travail d'une commission de huit personnes. « Le respect est au cœur de nos vies : il est question de soi, de l'autre, de vie en collectivité, d'émotions, de différence, de la



Toutes les mallettes contiennent des ressources communes mais des outils différents.

planète... Il peut se décliner de multiples façons. » Challenge autour des écrans, atelier yoga parents-enfants ou encore journée de nettoyage de la nature : les idées n'ont pas manqué pour animer ce mois de mars thématique. Mais le point d'orgue de la mobilisation a été la mise en circulation d'une mallette du

mai
juin
2023

n° 156

apelinfos

2 INITIATIVES

... respect réalisée par l'équipe. « Nous voulions que toutes les familles soient associées à cette initiative, insiste la présidente. Nous avons donc conçu un outil sur le principe des mascottes de maternelle, qui passent dans les familles tout au long de l'année. Il s'agit d'une mallette contenant un livre, un jeu, des informations thématiques et ressources diverses, ainsi qu'un cahier sur lequel chacun peut apporter sa contribution. Les mallettes sont au nombre de 10, une par classe, avec des contenus différenciés par niveaux (maternelle, CP/CE et CM). Elles abordent un large panel de sujets : règles et limites, émotions et empathie, différence/tolérance/bienveillance, consentement, harcèlement, écrans... » Une proposition saluée par les familles, qui y trouvent une occasion précieuse de réflexion et de partage. ●

GUICHEN Les familles de Saint-Martin prennent la pose



Les familles inscrites à la séance photo ont été enchantées par le résultat, à l'image de celle de la présidente de l'Apel.

L'Apel a eu l'idée originale d'organiser une séance photo à destination des familles, avec le concours d'un professionnel.

... Une ambiance particulière régnait à la sortie des classes de l'école Saint-Martin de Guichen le 11 mai dernier. Des familles entières, joliment apprêtées, se sont en effet succédées sur le chemin verdoyant jouxtant le parking de l'établissement, profitant d'un rayon de soleil pour prendre la pose sous l'œil expert d'un photographe professionnel. « Notre Apel est toujours à la recherche d'idées nouvelles pour animer l'établissement, tout en récoltant de l'argent pour financer des projets, relate la présidente de l'association, Angélique Bougeard-Lemoine. C'est l'une des membres de l'équipe qui a suggéré cette action, qu'elle avait vu être mise en place avec succès dans un autre établissement. »

ORGANISATION ET PROFESSIONNALISME

Les familles intéressées s'étaient

préalablement inscrites via un formulaire internet, sur un créneau horaire défini, pour prendre part à la séance photo, sans obligation d'achat ultérieur. « Les vingt-quatre familles qui se sont prêtées au jeu ont vraiment passé un agréable moment, confirme la présidente. Il faut dire que le photographe a su mettre tout le monde à l'aise, pour un résultat des plus réussis ! ». Les familles ont ensuite reçu un accès internet personnel à leurs photos, avec possibilité de commander des tirages, des agrandissements ou encore des objets personnalisés. « L'Apel bénéficiera d'une rétrocession par le photographe d'un pourcentage des ventes, ce qui nous permettra de participer au financement du voyage scolaire prévu l'année prochaine ». Une initiative qui sera sans aucun doute reconduite. ●

EN PRATIQUE

Des infos pour la rentrée de votre Apel

En vue de préparer la rentrée et la prochaine année scolaire, ne manquez pas de vous rendre sur l'espace privé du site www.apel.fr : vous y trouverez de nombreuses informations utiles sur la préparation de l'assemblée générale, des points de repère pour organiser votre année en Apel, des statuts-types si votre association n'a pas encore adopté les modèles de statuts d'Apel d'établissement mis à jour en 2021 par l'Apel nationale... ainsi qu'une multitude d'idées et de ressources à votre disposition pour animer et faire vivre votre Apel. 🖱️



SAINT-AUBIN-DES-ORMEAUX Une collecte de ferraille pour financer des actions

La 4^e édition de la collecte de ferraille organisée par l'Apel le samedi 1^{er} avril lui a permis de récolter quelque 1900 euros, qui seront réinvestis au profit de différentes actions.

C'est une opération désormais bien rodée, menée tous les deux ans, qui rapporte à l'Apel de l'école Sainte-Marie une somme intéressante pour financer du matériel ou des actions au bénéfice des élèves. L'espace d'une journée, les bénévoles de l'Apel s'organisent pour aller récupérer de la ferraille auprès de particuliers, d'entreprises et d'exploitations agricoles. « Nous nous trouvons dans un bassin rural, avec beaucoup d'agriculteurs, qui n'ont pas eux-mêmes la capacité à s'occuper du recyclage de leur ancien matériel. C'est ce qui nous a incités à nous lancer dans cette action, se souvient la présidente de l'Apel, Mélanie Souchet. Nous avons mis en place un partenariat avec

une entreprise de récupération, qui met à notre disposition une benne et des bacs de tri sur un terrain de la commune. »

JOURNÉE CONVIVIALE

L'Apel fait connaître son initiative grâce à une opération de communication qui démarre dès le début de l'année scolaire (courrier aux familles, flyers dans les boîtes aux lettres, site internet de la commune...). « Anciennes machines agricoles, vieux chauffe-eau, matériel en cuivre ou en inox, nous récupérons tout ce qui peut être revendu au poids. Le prix que nous en tirons dépend du cours des matériaux : il était autour de 190 euros la tonne au mois d'avril. » Les équipes tournent tout au long de la journée entre les lieux de

récupération et de dépôt, se répartissant le port des charges. « C'est une journée fatigante mais aussi très conviviale, souligne la présidente, notamment le déjeuner grillades que nous faisons tous ensemble. Les bénévoles reviennent d'une édition sur l'autre, ce qui prouve que l'ambiance est bonne ! » ●

L'équipe de bénévoles a collecté dix tonnes de ferraille en une journée.



EN ACTION

Menez une action en partenariat avec Handicap International

Handicap International vous propose des kits de protège-livres à vendre aux familles. Un moyen de soutenir son action, tout en dégageant un bénéfice pour votre Apel.

Organisation de solidarité internationale intervenant dans les situations de pauvreté, de conflit ou de catastrophe, Handicap International finance son action grâce à l'appel aux dons, mais également à la vente de produits comme des kits de protège-livres et des sacs à sapin. En prévision de la rentrée 2023, l'organisation propose aux Apel des lots de kits de protège-livres à l'effigie de Snoopy. De fabrication française, en polyéthylène entièrement recyclable (et comprenant 20 % de matière

recyclée), ces kits contiennent chacun dix feuilles prédécoupées (pour des livres de format max. 24 x 32 cm) munies de bandes autocollantes repositionnables, ainsi que dix étiquettes autocollantes. La boîte de trente kits vous coûtera 111 euros HT, soit 3,70 euros l'unité (prix dégressif pour des lots de 60 ou 120 unités). Le prix de vente public conseillé est de 5 euros TTC/pièce, ce qui permet aux Apel de décaler des bénéfices, tout en faisant valoir leur soutien à Handicap International. 



VIE ASSOCIATIVE **Un mois de juin entre bilan et perspectives**

Alors que les vacances d'été approchent et que sonne l'heure des bilans, il est également temps de poser des jalons pour l'année prochaine, du point de vue de l'organisation et des actions à mettre en place.

La fin de l'année scolaire est pour l'Apel l'occasion de faire le bilan des actions engagées. C'est en équipe qu'il conviendra de s'interroger, en sachant écouter et prendre en compte le ressenti des membres de l'Apel, mais aussi celui de tous les parents qui ont, à un moment de l'année, donné bénévolement de leur temps. Réussites et difficultés devront

être mises en regard du projet associatif, pour déterminer ce qui doit être poursuivi, modifié, amélioré ou arrêté. En effet, si cette étape indispensable doit permettre de préparer le bilan qui sera présenté en AG à la rentrée scolaire, elle a aussi pour but de permettre de dessiner les contours de la prochaine année scolaire.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUSSIE

Temps fort incontournable de la vie de l'association, l'assemblée générale ordinaire de votre Apel d'établissement doit statutairement être organisée avant le 15 octobre. Il est préférable d'anticiper son organisation, la rentrée étant une période chargée pour tous. Si le respect d'un certain formalisme est nécessaire lors de l'AG (présentation et vote des bilans, budget et rapport d'orientation, renouvellement des

administrateurs), n'hésitez pas à soigner les supports de présentation (powerpoint, vidéo...) et l'animation, pour que ce passage obligé ne soit pas rébarbatif ! Mettez du rythme, montrez votre dynamisme : c'est ce qui donnera envie à certains parents de participer bénévolement à vos actions et pourquoi pas de rejoindre le conseil d'administration de l'Apel l'année suivante. Pensez à coupler cette réunion statutaire avec un moment de convivialité

Développement du bénévolat : des outils pour vous aider

Le développement du bénévolat est un enjeu majeur, tant du point de vue du renouvellement des équipes Apel que de leur dynamisme. Vous trouverez des outils sur l'espace privé pour y travailler.

Différentes étapes vous sont proposées et détaillées dans des fiches pratiques :

1. Réfléchir sur les pratiques et poser des jalons, avec le document *Recruter, intégrer et accompagner les bénévoles tout au long de leur engagement* ;
2. Solliciter le chef d'établissement pour qu'il soutienne votre campagne de recrutement, avec la fiche *Chefs d'établissement, pourquoi encourager les parents à s'engager bénévolement au sein de votre établissement ?*

3. Communiquer largement auprès des parents sur les actions nécessitant des bénévoles, grâce au document *Devenez bénévole à l'Apel* ;

4. Accueillir et accompagner les bénévoles, avec le *Livret d'accueil du bénévole* qui doit favoriser leur intégration et la *Charte du bénévole* qui vise à formaliser les engagements réciproques ;

5. Aider les bénévoles à tirer profit de leur engagement, avec le document *Bénévoles, valorisez votre engagement à l'Apel.* 

(apéritif, repas), une conférence sur un thème éducatif qui parle aux parents, ou encore une Rencontre parents-école.

RÉFLÉCHIR À DE NOUVELLES ACTIONS

Par habitude ou par facilité, certaines Apel réitèrent systématiquement les mêmes actions d'une année sur l'autre. Il faut dire qu'il n'est pas toujours évident de se renouveler, car le temps et les idées manquent parfois pour sortir des sentiers battus. Si les opérations qui fonctionnent n'ont pas nécessairement besoin d'être remplacées, oser lancer une action originale peut donner un nouveau souffle à l'équipe. La grande variété des initiatives à succès observées sur le terrain montre par ailleurs qu'il est possible de sortir des grands classiques sans prendre de risques. Comment trouver de nouvelles idées ? Pensez à consulter les initiatives parues dans les anciens numéros d'Apel infos (sur l'espace privé du site de l'Apel),

à prendre contact avec votre Apel départementale et avec les Apel de votre territoire, mais aussi et surtout à solliciter les familles de l'établissement pour connaître leurs besoins. Mettez-vous à l'écoute de leurs préoccupations et réfléchissez en équipe aux moyens qui pourraient être mis en œuvre pour y répondre.

TROUVER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

La volonté de multiplier ou diversifier les projets se heurte souvent au manque de bonnes volontés pour les préparer ou les animer. Il est donc crucial de mettre en place un plan d'action pour trouver de nouveaux bénévoles et les fidéliser. La première étape consiste à identifier les événements pour lesquels vous aurez besoin de main-d'œuvre, puis à évaluer le temps et les compétences nécessaires, de façon à pouvoir communiquer de façon aussi précise que possible sur vos besoins. N'hésitez pas à proposer des missions très ponctuelles,

pour ne pas effrayer ceux qui n'ont que peu de temps disponible ou redoutent d'être pris au piège d'un engagement lourd.

Envoyez un courrier aux parents dès la rentrée, en listant les actions pour lesquelles vous aurez besoin de bénévoles, et profitez-en pour recueillir leurs idées : ceux qui seraient prêts à aider, mais ne se retrouvent pas dans vos propositions, doivent avoir la possibilité de suggérer des actions dans lesquelles ils aimeraient s'impliquer. Pensez ensuite à accueillir et accompagner dans leurs missions tous ceux qui donneront de leurs temps, et à les considérer comme des bénévoles à part entière, même s'ils ne s'investissent que quelques heures dans l'année. Facilitez leur intégration, manifestez votre gratitude pour leur implication : ils seront d'autant plus enclins à renouveler leur engagement, pour une autre action ponctuelle ou dans la durée. 

6 RENCONTRE

AVEC GILLES DEMARQUET
président national de l'Apel

Garantir la liberté de choix pour favoriser l'accueil de tous

Alors que la question de la mixité à l'école s'est invitée dans le débat éducatif suite à la publication des indices de position sociale*, Gilles Demarquet rappelle que les établissements catholiques ont une longue tradition d'accueil de tous et que l'aide des pouvoirs publics sera nécessaire pour faire progresser la mixité.

« Le sujet de la mixité n'est pas une nouveauté pour l'Enseignement catholique, tient à préciser d'emblée le président national de l'Apel. Elle était déjà présente dans l'esprit des Pères fondateurs, comme Saint Jean Bosco ou Saint Jean-Baptiste de la Salle, particulièrement soucieux d'accueillir les plus défavorisés. Quelle est aujourd'hui la réalité de la mixité dans nos établissements ? Les conclusions tirées suite à la publication des indices de position sociale, qui nourrissent le procès actuellement fait à l'Enseignement catholique, sont un peu hâtives : elles omettent en effet de prendre en compte l'écart-type. Or si un établissement dont l'IPS est de 100, sans écart-type, est effectivement fréquenté par une population homogène, un autre établissement ayant un IPS de 110 avec un écart-type de 30 est socialement beaucoup plus mélangé. Nous avons certainement encore des progrès à faire pour plus de mixité, mais la plupart de nos établissements sont loin des clichés qui circulent. » Le secrétariat général de l'Enseignement catholique s'est récemment engagé, en signant le protocole d'accord sur la mixité avec le ministère de l'Éducation nationale, à prendre sa part dans l'effort demandé aux établissements scolaires, car il partage l'idée que la diversité est profitable à tous. « Différentes mesures sont de nature à favoriser la mixité, souligne Gilles Demarquet, comme la transparence sur le coût de la scolarité dans nos établissements ou la généralisation d'une contribution différenciée en fonction des revenus, ce qui éviterait à certaines familles de



« La mixité ne pourra progresser qu'à condition que les familles pouvant prétendre aux aides sociales n'en soient pas privées si elles inscrivent leurs enfants dans nos établissements. »

s'autocensurer. Mais il faudrait aussi que l'Enseignement catholique puisse ouvrir des classes dans des zones où il est actuellement peu présent malgré le besoin scolaire avéré, comme à la périphérie des grandes villes. » La possibilité d'accès aux établissements catholiques est également conditionnée, pour un certain nombre de familles aux faibles revenus, au versement des aides sociales par les collectivités territoriales. « Nous ne pourrions accueillir davantage d'élèves boursiers que si les parents souhaitant faire le choix de nos établissements peuvent bénéficier d'aides sociales, ce qui est rarement le cas aujourd'hui, insiste le président national de l'Apel. Il existe en effet des freins importants à chercher du côté du prix des cantines ou des transports scolaires. Le déjeuner peut par exemple coûter jusqu'à 7 euros chez nous, quand le même repas revient à 1 euro aux familles les moins favorisées du public. Cette différence de traitement n'est pas acceptable. » La liberté de choix des familles, pourtant garantie par la constitution, est donc encore mise à mal faute d'égalité de traitement entre élèves du public et du privé. Une donnée à prendre en compte pour faire un état des lieux honnête de la mixité sociale à l'école.

*Les indices de position sociale (IPS) permettent de déterminer le profil social des familles d'un établissement et donc de mesurer son taux de mixité. ●

Parents éducateurs pour la vie

Le 23^e congrès national de l'Apel se tiendra du 31 mai au 2 juin 2024 à Valence, sur une thématique faisant écho à l'ADN de l'Apel. Il sera précédé d'une démarche préparatoire impliquant l'ensemble du mouvement.

C'est une conviction qui figure dès les premières pages du projet du mouvement des Apel et qui anime ceux qui le font vivre depuis plus de 90 ans : les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. Le prochain congrès national de l'Apel, qui aura lieu dans un an, sera l'occasion de réaffirmer cette raison d'être, tout en questionnant sa mise en œuvre dans le monde d'aujourd'hui. « Parents éducateurs pour la vie », tel est le thème retenu pour ce 23^e congrès, qui sera abordé sous trois angles : être parent dans la société, la relation parents/école, les parents d'élèves et l'Apel.

LA PLACE DES PARENTS AU CŒUR DES DÉBATS

Les trois journées du congrès permettront donc d'interroger la place des parents dans un monde complexe à plus d'un titre – contexte géopolitique tendu, crise environnementale, multiples réalités familiales, poids du numérique, etc. – alors que les jeunes ne cessent de nous bousculer en tentant de faire bouger les lignes (rapport au travail et à la réussite, engagement pour l'avenir de la planète, questionnements identitaires, accueil de la différence, etc.). Il sera également question du rôle des parents face à une école en pleine mutation (nouvelles formes d'enseignement, intelligence artificielle, etc.) et bien évidemment de leur engagement dans une Apel qui doit, elle aussi, évoluer et se renouveler. Les débats, qui promettent d'être riches et passionnants, seront diffusés en direct sur internet afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir y assister.

UNE DÉMARCHÉ PRÉPARATOIRE PARTICIPATIVE

Désireux de poursuivre le développement d'une culture participative entamé lors du précédent congrès, les responsables du mouvement ont

souhaité associer les Apel de l'ensemble du territoire, et plus largement un maximum de parents, à la démarche préparatoire de l'événement. Une plateforme participative sera mise en ligne et animée tout au long de la prochaine année scolaire pour recueillir des avis et témoignages. Mais ce n'est pas tout : dès la rentrée, vous serez invités à organiser dans vos établissements des soirées d'échanges intitulées « Paroles de parents » sur les thématiques précitées. Le fruit de ces rencontres sera restitué au cours du congrès. Des élus départementaux et académiques seront formés à l'intelligence collective et disposeront d'un kit d'animation pour conduire les débats de ces soirées. Ne manquez pas de vous saisir de cette occasion de faire entendre la voix des parents de votre établissement ! Plus d'informations à la rentrée, auprès de votre Apel départementale ou académique. ●





Foire aux questions

Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique!



Les candidats au CA doivent-ils se présenter au sein d'une liste?

Tout adhérent à l'Apel souhaitant présenter sa candidature pour intégrer le conseil d'administration de l'association doit le faire à titre individuel. Les statuts-type ne prévoient en effet pas la possibilité de présenter une liste, ce qui n'aurait d'ailleurs pas

de sens puisque l'Apel est la seule association de parents reconnue par l'Enseignement catholique. Le conseil d'administration de l'Apel est riche de la diversité de ses membres et de son ouverture : présenter une liste risquerait de renvoyer une image d'entre-soi et empêcherait par ailleurs les adhérents de choisir qui ils veulent voir les représenter. ●

Faut-il respecter la limite des six manifestations de bienfaisance par an?

L'article 261-7-1° c du Code général des impôts indique que seules les recettes de six manifestations de bienfaisance ou de soutien, organisées chaque année à leur profit exclusif par les associations sans but lucratif, sont exonérées de TVA. Au-delà de six manifestations, les

recettes de vos ventes sont donc soumises à la TVA. Sachez toutefois que d'un point de vue comptable, il est possible de grouper certaines opérations : si vous organisez par exemple au mois de décembre une vente de sapin, une vente de chocolats et un marché de Noël, vous avez la possibilité de les rassembler au sein d'une seule et même opération de Noël. ●



Le vote à main levée est-il autorisé?

Les articles 7.1 et 8.1 des statuts-type indiquent que les votes peuvent avoir lieu à main levée ou à bulletin secret, en conseil d'administration ou à l'assemblée générale, sur décision du conseil d'administration ou à la demande d'un membre présent. Les élections, en revanche, se déroulent toujours à bulletin secret. ●

ASSURANCE

Le local utilisé par votre Apel est-il assuré ?

Si votre Apel dispose d'un local à usage exclusif et permanent au sein de l'établissement, les conditions d'occupation et d'assurance de ce local, ainsi que du matériel qui y est entreposé, doivent être précisées dans une convention d'occupation signée avec l'Ogec. Deux cas de figure se présentent : soit vous bénéficiez de la couverture du contrat d'assurance de l'établissement, soit vous devez souscrire vous-même un contrat dommage aux biens (couvrant les cas d'incendie, dommages électriques, dégâts des eaux, effraction...). Renseignez-vous auprès de votre Ogec ! Pour une demande de devis auprès de la Mutuelle Saint Christophe Assurances, partenaire national de l'Apel, adressez un message à service.enseignement@msc-assurance.fr ●

DÉTOURNEMENTS DE FONDS

Replay du webinar du 23 mai 2023

Un webinar était organisé le 23 mai dernier autour de la prévention des détournements de fonds, dans le cadre de l'opération #tolérancezéro, initiée par l'Apel en début d'année. Vous pourrez en retrouver le replay sur l'espace privé du site de l'Apel, rubrique Actualités. ●



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 90
 Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Stéphanie Rivage,
 stephanie.rivage@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo
 & Associés • Réalisation : Folio - cr.folio@yahoo.fr • 14 910 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site www.apel.fr, et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à rgpd@apelnationale.fr.